

# HAR 2213 Architecture et patrimoine : une introduction historique

Automne 2019

**Responsable : Marc Grignon**

## Objectifs

Les étudiants et étudiantes seront appelés à :

1. connaître les architectes et les œuvres ayant le plus fortement contribué à définir les attitudes face à conservation et de restauration des monuments, principalement en Europe et en Amérique du nord;
2. connaître les textes fondateurs de la restauration et de la conservation du patrimoine architectural et les principaux débats qui en sont issus;
3. développer leurs habiletés d'analyse et de critique des travaux de conservation et de restauration;
4. développer leur position critique face aux enjeux actuels en matière de conservation et de restauration des monuments.

## Contenu

Parmi les nombreux domaines du patrimoine comme on l'entend aujourd'hui, l'architecture a toujours occupé une place fondamentale. Ce cours vise à examiner le développement de la notion de patrimoine architectural, du XIXe siècle à aujourd'hui. Par l'examen des théories et des pratiques de la conservation et de la restauration en architecture, principalement en Europe et en Amérique du Nord, il tente de développer un portrait critique de ce phénomène profondément moderne. La première partie du cours est axée sur l'histoire du mouvement de conservation et retrace la variété des approches qui se sont succédées depuis la Révolution française, et qui ont vu le jour en France, en Angleterre, en Italie et en Amérique du nord. La seconde partie traite des enjeux contemporains, comme la sélection des monuments, l'authenticité des reconstitutions historiques, le problème de la gentrification, etc. Outre ce portrait général, les enjeux locaux, comme celui de la conservation des églises au Québec, seront examinés.

## Fonctionnement

Cours magistral avec projection de diaporamas, déposés sur le portail des cours après la séance en classe. Discussions autour de lectures et d'études de cas.

## Évaluation

Il y aura trois évaluations: un travail court (30 %), un travail long (40 %), et un examen final (30 %).

## Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

[Compétence langagière](#)

[Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental](#)

[Politique d'évaluation des études](#)

[Politique d'évaluation du français](#)

Politique sur le plagiat

Politique de révision de notes

Évaluation du cours